Les motards mettent la pression

Grogne. En attendant une action à Rouen, le 24 février, plusieurs milliers de motards, rejoints par des ambulanciers, ont exprimé leur colère samedi à Caen. En Seine-Maritime, le député PCF Jean-Paul Lecoq est à leurs côtés.

Environ cinq mille motards « en colère » ont manifesté samedi à **Caen** pour dénoncer la prochaine limitation à 80 km/h de la vitesse sur les routes secondaires. Les motards, venus de l'Orne, de la Manche et du Calvados, ont d'abord mené opérations escargots et blocage sur le périphérique de Caen et la RN13 avant de converger vers le centre-ville. Des ambulanciers et quelques automobilistes se sont joints à la manifestation. Puis 2 500 motards ont défilé à pied dans les rues du centre-ville de Caen, derrière une banderole proclamant « 80, c'est du racket, pas de la sécurité ».

Les manifestants, réunis à l'appel de la Fédération française des motards en colère du Calvados (FFMC 14), ont brûlé un faux radar automatique avant de déposer une motion à la préfecture. Dans un communiqué publié sur internet, la FFMC14 juge que l'abaissement de la limitation de vitesse est une *« mesure inique, dangereuse et sans effet sur la sécurité routière »*.

D'abord à moto, puis à pied, les motards ont défilé samedi dans les rues de Caen (photo FFMC 14)

Des manifestations similaires ont aussi réuni quelques centaines de motards samedi à Nantes et à Rennes. Au Mans, 1 150 motos et 200 automobiles ont pris part à une manifestation qui a causé d'importantes perturbations sur la rocade et le nord de la ville.

L'abaissement à 80 km/h de la vitesse maximale autorisée sur les 400 000 kilomètres de routes à double sens sans séparateur central (terre-plein, glissière) doit entrer en vigueur le 1er juillet. Le gouvernement espère ainsi sauver *« entre 350 et 400 »* vies chaque année.

À Rouen le samedi 24 février

Une manifestation similaire devait avoir lieu samedi dernier à **Rouen**. *« Pour cause de verglas »*, la FFMC76 avait préféré la reporter. Elle aura lieu le samedi 24 février, à partir de 10 h, avec un rassemblement sur l'esplanade Saint-Gervais, près du pont Flaubert, à Rouen.

En attendant, les motards peuvent compter sur le député PCF de la 6e circonscription de la Seine-Maritime, **Jean-Paul Lecoq**. Dans un courrier adressé il y a un mois au coordinateur de la FFMC76, **Gwen-Aël Lamoureux**, le parlementaire communiste, comprenant *« l'exaspération »* des motards face à la baisse de la vitesse, se montre tout disposé, le cas échéant, à se *« joindre et soutenir toute action revendicative »* organisée par la fédération des motards en colère.

L'ESSENTIEL

Trains supprimés à partir d'aujourd'hui lundi

Transports. La SNCF a annoncé hier les suppressions de trains Intercités à compter de ce lundi jusqu'au jeudi 15 février inclus. Elles font suite aux intempéries *« qui ont endommagé plusieurs rames. Plus de 35 voitures ont des vitres cassées en raison des projections de glace et des moteurs ont été endommagés par des infiltrations de neige »*, indique la compagnie.

Trains supprimés dans le sens Le Havre-Paris : 6 h 55 (Rouen-Paris), 7 h (Le Havre-Paris), 12 h 59 (Le Havre-Paris), 18 h 02 (Le Havre-Paris), 19 h 09 (Rouen-Paris), 19 h 15 (Le Havre-Paris).

Caen-Evreux-Paris : 5 h 39 (Evreux-Paris), 7 h 35 (Cherbourg-Paris), 7 h 42 (Caen-Paris), 11 h 11 (Trouville-Paris), 17 h 35 (Cherbourg-Paris), 19 h 11 (Trouville-Paris).